

# Nouveau guide de classification

Anthony Côté [anthony\\_cote@journaldescitoyens.ca](mailto:anthony_cote@journaldescitoyens.ca)

**La Société de plein air des Pays-d'en-Haut (SOPAIR) assiste le Club du Parc de la Coulée dans la révision de la classification de ses sentiers de vélos de montagne.**

À la suite de la publication du *Guide de classification des sentiers de Vélo de Montagne* par Vélo Québec le printemps dernier, le Club du Parc de la Coulée a pris la balle au bond et avec l'assistance de la SOPAIR a revu la classification de ses sentiers à l'usage des vélos de montagne.

Par le passé, Vélo Québec a publié des guides pour caractériser l'aménagement, la signalisation et la classification des sentiers de vélo de montagne. Malgré que ces guides soient largement disponibles, ils ne constituent pas des normes réglementaires. Ils ont souvent été suivis de façon «élastique» ou subjective par les gestionnaires de réseau. Une évaluation cohérente des risques que les cyclistes (et les assureurs) doivent assumer suppose que les méthodes d'évaluation d'un organisme à l'autre soient les mêmes. Un cycliste qui s'aventure dans un sentier classé expert doit retrouver de façon prévi-

sible le même degré de difficulté, peu importe le réseau de sentiers fréquenté.

Vélo Québec a réédité de façon plus exhaustive son *Guide de classification des sentiers de vélo de montagne* au début juin 2023. A suivi cet automne, le *Guide de signalisation des sentiers de vélo de montagne et de fatbike*. Vélo Québec prévoit la réédition en 2024 du Guide d'aménagement des sentiers de vélo de montagne. Avec ces outils en main, le Club du Parc de la Coulée a sollicité l'aide de la SOPAIR pour entreprendre la mise à jour de la classification de ses sentiers. Pourquoi la SOPAIR? C'est que cet organisme a été mandaté en 2018 pour faire le géoréférencement des sentiers du Parc de la Coulée pour produire la carte des sentiers et la localisation des intersections de sentiers pour la base de données du 911 et le programme de Mesures d'urgence de la Ville de Prévost. Dans le processus

de géoréférencement, des coordonnées spatiales sont prises tout au long du sentier à de courts intervalles. Cet exercice inclut les élévations (hauteur au-dessus du niveau de la mer) de chaque point de lecture. C'est qu'avec ces données, il est possible de calculer la pente du terrain entre deux points de lecture et la pente moyenne sur toute la longueur du sentier. Ces informations sont nécessaires pour faire la classification du sentier. Chaque classe de sentier fixe une pente maximum sur une courte distance et limite la pente moyenne. En utilisant les données de la SOPAIR, leur technicien en géomatique peut établir, à l'analyse des données, la pente maximale rencontrée dans un sentier donné et sa pente moyenne.



Les techniciens de la SOPAIR, Frédéric et Laurence, sont à évaluer les caractéristiques techniques.

Par la suite, une visite terrain par une équipe de techniciens de la SOPAIR a permis d'établir les caractéristiques techniques des sentiers («features» ou défis).

Avec les données en main, chaque sentier reçoit sa classification de façon objective en se référant au guide de Vélo Québec. Vélo Québec a même créé un petit logi-

ciel dans lequel on peut enregistrer les données du sentier et le logiciel valide la classification.

La mise à jour de la signalisation est présentement en cours à l'aide du nouveau *Guide de signalisation des sentiers de vélo de montagne et de fatbike*. De plus, Flavie Lalande, chargée de projet – vélo de montagne chez Vélo Québec, se dit disponible pour faire un audit de la classification des sentiers et de la signalisation au printemps 2024. C'est un rendez-vous!

Frédéric Latour, chargé de projets à la SOPAIR trouve cette offre d'audit de Vélo Québec très intéressante. Pour la sécurité des usagers, il souhaite que les centres de vélos de montagne de la région profitent de l'expertise de la SOPAIR pour revoir la classification de leurs sentiers.

## Chronique du CRPF

# Mon beau sapin

Valérie Lépine [vlépine@journaldescitoyens.ca](mailto:vlépine@journaldescitoyens.ca)

**Que sait-on de cet arbre que nous plantons dans nos salons et que nous décorons avec plaisir en prévision des journées festives de Noël?**

### Une vieille tradition

Déjà dans l'Antiquité, on utilisait les branches de conifères comme décoration au moment des festivités païennes entourant le solstice d'hiver. Les conifères y symbolisaient la renaissance et la vie. Au Moyen-Âge, le sapin, symbole de la connaissance du bien et du mal, entre dans les églises. On y posait des pommes (le fameux fruit défendu), des hosties non consacrées et des fleurs de papier. C'est ensuite dans les pays d'Europe du Nord (probablement en Alsace), vers le XV<sup>e</sup> siècle, qu'on utilisera le sapin comme décoration à l'intérieur des maisons lors des célébrations de Noël. À l'époque, on décorait l'arbre de bonbons, de biscuits et de guirlandes de fruits. Cette tradition se propagera partout en Europe et en Amérique. Au Québec, c'est à Sorel, le 24 décembre 1781, dans la salle à manger d'une baronne d'origine allemande, que le sapin de Noël a fait son apparition. L'arbre était garni de fruits et illuminé de chandelles.

### Le sapin baumier<sup>1</sup>

Quand on parle de sapin ici au Québec, on parle surtout du sapin baumier (*Abies balsamea*). C'est le conifère le plus fréquent au sud de la province. Il peut atteindre 25 mètres de haut et peut vivre jusqu'à 150 ans. On peut apercevoir sur son écorce des vésicules qui contiennent de la résine.

On le confond souvent avec l'épinette. Comment distinguer ces deux conifères? Voici trois caractéristiques qui distinguent le sapin de l'épinette:

- 1-Les aiguilles du sapin baumier sont plates. Elles ne roulent pas entre les doigts.
- 2-Ses aiguilles sont vert tendre (celles de l'épinette sont plus foncées).
- 3-Ses cônes sont dressés sur les branches les plus hautes.

### Naturel ou artificiel?<sup>2</sup>

Quand vient le temps de choisir la nature du sapin qui trônera chez soi, en 2023, dans un contexte de crise climatique, c'est une question très pertinente à se poser. Lequel des deux types de sapins, naturel ou artificiel, a l'empreinte écologique la plus faible?



Photo : Richard Pallatier



Photo : Diane Barriault

Aiguilles vert tendre du sapin et celles vert foncé de l'épinette

La réponse n'est pas si simple et il y a plusieurs facteurs à considérer dont le cycle de vie complet de l'arbre, de sa fabrication à son rejet dans les ordures. On pourrait avoir tendance à dire qu'évidemment, l'arbre naturel est plus écologique. Après tout, le sapin naturel stocke le carbone lors de sa croissance et peut être recyclé. En plus, l'impact écolo-

gique du vrai sapin sera grandement diminué s'il est acheté localement, puisque l'impact principal du sapin naturel est lié à son transport. On calcule que le sapin naturel a une empreinte écologique de 3 à 5 fois moindre que son cousin artificiel qui, lui, est le plus souvent fabriqué en Chine à partir de dérivés de pétrole.

Pour ceux qui ne veulent pas ramasser des aiguilles sèches tout le mois de décembre et qui opteront pour un sapin artificiel, sachez que plus on conserve son arbre artificiel longtemps, plus son impact écologique sera diminué. On dit qu'un sapin artificiel utilisé pendant au moins 20 ans aura eu un impact écologique équivalent à l'utilisation d'un sapin naturel chaque année pendant 20 ans. Il est par ailleurs important d'éviter les arbres faits de PVC. Et lorsque l'on décide de s'en départir, la meilleure option est de le donner.

À ceux qui opteront pour le sapin naturel, on recommande de favoriser l'autocueillette dans une entreprise locale et de s'en départir adéquatement. La majorité des Muni-

cipalités du Québec ont des programmes de ramassage. Les sapins seront déchiquetés et transformés en paillis, en huile naturelle ou seront envoyés au compostage.

1- Ce paragraphe reprend les informations sur le sapin baumier publiées dans la section Flore du site web du CRPF ([www.parcsdesfalaises.ca/index.php/la-flore-du-massif/les-arbres/le-sapin-baumier/#1469118194352-14aa3c33-3d6d](http://www.parcsdesfalaises.ca/index.php/la-flore-du-massif/les-arbres/le-sapin-baumier/#1469118194352-14aa3c33-3d6d))

2- Naturel ou artificiel, quel sapin est le plus vert? Jean-Louis Bordeleau, *Le Devoir*, 6 décembre 2021 ([www.ledevoir.com/environnement/651327/naturel-ou-artificiel-quel-sapin-est-le-plus-vert/](http://www.ledevoir.com/environnement/651327/naturel-ou-artificiel-quel-sapin-est-le-plus-vert/)); *Naturel ou artificiel : quel sapin choisir?* Radio-Canada (<https://ici.radio-canada.ca/info/videos/1-8856531/naturel-ou-artificiel-quel-sapin-choisir/>)

**À propos du CRPF** – Le Comité régional pour la protection des falaises œuvre depuis 2003 pour la protection et l'utilisation écoresponsables d'un territoire de 16 km<sup>2</sup> doté de caractéristiques écologiques exceptionnelles et s'étendant derrière les escarpements de Piedmont, de Prévost et de Saint-Hippolyte.

Cet article est publié simultanément dans le *Journal des citoyens* (Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs) et le journal *Le Sentier* (Saint-Hippolyte).